



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2018 A 9H00

Date de convocation : le 17-12-2018

Monsieur le Maire procède à l'appel des élus :

	Présents	Absents excusés	Absents non excusés
LEBRAUD CLAUDE	X		
LASSALLE SOLANGE	X		
DUCREUX XAVIER	X		
JARDIN MARYSE	X		
RESTOUEIX JEAN-CHRISTOPHE	X		
RAGOT JACQUES			X
DEZE ISABELLE		X	
DEMARTY BENOÎT	X	X	
WALDBAUER ANNELEISE	X		
GENERAL YVAN	X		
DUCLOVEL GREGORY	X		
HEARN KEVIN	X		
RESTIER MARTINE	X		
MAHIEU DANIEL	X		

Madame DEZE a donné pouvoir à Madame JARDIN,
Monsieur DEMARTY a donné pouvoir à Monsieur RESTOUEIX,
Monsieur RAGOT, absent.

1) **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10-11-2018**

2) **Dépenses d'investissement 2019 avant le vote des budgets primitifs 2019**

Avant le vote des B.P. 2019, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à engager et liquider les dépenses d'investissement 2019 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2018 pour les budgets :

- Eau,
- Assainissement,
- Commune,
- Régie transport scolaire
- Et Aire naturelle d'accueil – CHL – Logis des Treilles.

3) **Participation du budget commune 2018 à la section de fonctionnement du budget annexe régie transport scolaire 2018**

Afin de pouvoir équilibrer le budget régie transport scolaire 2018 tel que défini lors des votes des budgets (le 13-04-2018, une participation du budget commune 2018 s'avère nécessaire.

Je vous rappelle que le montant prévu aux budgets s'élève à 29 000.00 € (9 200,00 € en 2017).
Pour pouvoir opérer ce transfert à la section de fonctionnement (dépenses) du budget commune 2018 à la section de fonctionnement (recettes) du budget régie transport scolaire 2018, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à procéder aux mandats et titres correspondants.

4) Participation du budget commune 2018 à la section de fonctionnement du budget annexe aire naturelle – CHL – logis des Treilles 2018

Afin de pouvoir équilibrer le budget aire naturelle – CHL – logis des Treilles 2018 tel que défini lors des votes des budgets (le 13-04-2018), une participation du budget commune 2018 s'avère nécessaire.
Je vous rappelle que le montant prévu aux budgets s'élève à 1 000,00 € (15 000,00 € en 2017).
Pour pouvoir opérer ce transfert à la section de fonctionnement (dépenses) du budget commune 2018 à la section de fonctionnement (recettes) du budget aire naturelle – CHL – logis des Treilles 2018, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à procéder aux mandats et titres correspondants.

5) Versement du fonds de soutien au développement des activités périscolaires 2017-2018 au Syndicat Intercommunal Péri et Extra-Scolaire de JAVERDAT

L'Etat a pérennisé le fonds d'amorçage en le transformant en fond de soutien.
Le S.I.P.E.S. supportant le coût de la mise en place des T.A.P. la commune décide de reverser 100% du fonds de soutien au développement des activités périscolaires, perçu par la commune à compter de l'année scolaire 2017-2018.

5) Questions diverses :

Remise des prix pour le fleurissement : 8 personnes ont participé et 2 prix ont été remis aux habitants.

- *Sculpture bois « un héron » offert par Pier O Bois et M. BARBOT réalisé sur un tronc de chêne américain.*
- *Colis des aînés : 12 colis remis en maison de retraite et 60 colis au domicile des bénéficiaires. Les colis ont été achetés auprès des commerçants et producteurs locaux.*
- *Bilan du téléthon 2018 : 5 838.51 €, 1000 € de plus qu'en 2017.*
- *Taxe de séjour à partir du 01/01/2019, votée en conseil communautaire lors des séances du 25/09/2018 et 05/11/2018: 0.20 € par nuitée et par personne pour le camping et 0.40 € par nuitée et par personne pour le Logis*
- *Le chemin des Lathières, voir avec les forestiers et la commune va boucher les trous.*
- *Rencontres de l'immobilier auront lieu le 1^{er} et 2 juin 2019 à Magnac-Laval.*
- *Affranchissement du courrier – revoir les coûts en prévision de changer de formule.*
- *Broyeur de végétaux prêté gratuitement par le SYDED en passant une convention.*
- *Un couple de pépiniéristes en plantes aquatiques prévoit de s'installer à Chantegros.*

Fin de la séance à 10h30.


Le Maire
Claude ZEBRAUD
